

OBSERVATIONS DU PUBLIC

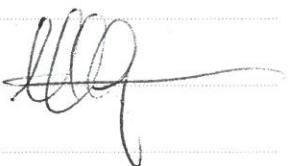
Lundi 19 Août, 1^{er} jour de l'enquête publique,
avant le début de la permanence à 8^h45.



J. BOURNEVILLE

) 19/08/2019 à 9h30

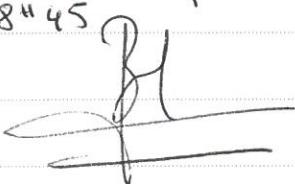
Madame Wissocq Alicia, responsable du Service Urbanisme dépose au registre un mémoire de 21 pages listant les remarques faites par la Commune d'Estaires suite à l'approbation du PLU en février 2017 et les deux modifications simplifiées (février et décembre 2018).



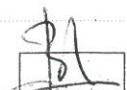
jeudi 29 Août 2019.

2^{ème} Permanence du Commissaire Enquêteur.

avant le début de la permanence à 8^h45



J. BOURNEVILLE,



② le 29/08/2019 à 11^h00

Madame Auriel, demandant que l'accueillir n'importe
est passée, et rependra devant les deux podaires
permanentes.

une des questions: la parcelle 219 est-elle impactée dans
le projet?

Madame Auriel pense qu'elle ne veut pas de briques
douces, elle ~~souhaite que~~ demande si besoin est de
les mettre sur la parcelle 219, ainsi que la hauteur
de revêtement

③ le 29/08/2019 à 11^h50

Fauve et Madame Hache demandant 27 rue Saint-Vincent
du Taup à Estrées, sous propriétaires de la parcelle cadastrée
~~433~~ 433 qui jouxte la rue du Bois

Cette parcelle est réputée en zone A dans le projet de PLU.
~~En fait~~ de la ~~g~~ qualité du terrain, (présence de cailloux
venant d'un plateau pour l'agriculture), Fauve et Madame
Hache demandent que cette parcelle soit considérée comme
constructible.

Plusieurs courriels ont déjà été adressés à la mairie en
demandant cette révision.

